

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUIN 2015

Etaient présents : Mesdames et Messieurs TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERTHOMIER Marie-Christine, TISSIER Jacques, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, ANDRE René, CHAUDAGNE-LE RAVALLEC Danièle, RIGOLLET-LE BIHAN Erwann, TAILLEBOURG Colette, JACQUET Alain, DENIS Christian, MULTON Jean-Michel, ROLLET Didier, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, CHAMPIGNY Daniel, JEUNESSE Hervé, MERIOT Claude, JOLIVET Martine, CAILLAUD Roland, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, DARNAULT Joël, GIBAULT Wilfried, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, AXISA Guy, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, PLANTUREUX Guy, BERTON Guy, HERVO Dominique, TRUFFAUT Jacqueline.

Madame Annick GOMBERT absente excusée donne pouvoir à Madame Danièle CHAUDAGNE-LE RAVALLEC

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 31 Mars 2015.

### DIAGNOSTIC ECONOMIQUE CHAMBRE DES METIERS

Suite à la signature d'une convention avec la chambre des métiers de l'Indre, Messieurs Rémi FAGUET et Jean-Luc GOURIN ont présenté le résultat de l'enquête économique menée sur le territoire communautaire. Le document de bilan a été remis à chaque délégué lors de la séance.

### JOURNEE PRENEZ L'AIR

Mathilde ROESSLINGER, Stagiaire a présenté toutes les activités de la journée famille « Prenez l'air » du 27 juin 2015.

### LECTURE PUBLIQUE

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

### BILAN ACTIVITE 2014

Monsieur Claude MERIOT, Vice-président présente le bilan d'activité 2014 qui ne fait pas l'objet d'un vote. Ce document reprend l'ensemble des actions menées par la collectivité en 2014 qui, pour la plupart, ont été présentées au fur et à mesure de l'année lors des réunions du conseil communautaire. Le Vice-président rappelle que ce document doit faire l'objet d'une présentation dans les conseils municipaux. Il est disponible en téléchargement sur le site de la Communauté de Communes.

### ACTIONS ECONOMIQUES

#### **Unité de Méthanisation – CIRON :**

Le Conseil Communautaire :

- Approuve le plan de financement ci-après :

Dépenses	Montant H.T	Recettes	Montant H.T	%
Travaux	1 551 100,00 €	Fonds Sud (Région)	357 030,00 €	20,00%
Acquisition	57 951,00 €	D.E.T.R 2016	137 600,00 €	7,70%
Frais de maîtrise d'œuvre	126 099,00 €	Emprunt	1 290 520,00 €	72,30%
Frais de maîtrise d'ouvrage	50 000,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>1 785 150,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 785 150,00 €</b>	<b>100,00%</b>

- Autorise le Président à louer cet équipement sous forme d'un crédit bail immobilier sur une durée de 20 ans
- Autorise le Président à solliciter une subvention D.E.T.R 2016. En effet, à la demande du Président Alain PASQUER et sur présentation d'un dossier établi par nos services Monsieur le Préfet et Mme la Sous-Préfète ont accepté le principe d'une participation sur ce fonds ce qui permettra le financement des dépenses supplémentaires de voirie.

**ENTREPRISE LABRUX** : Des négociations sont en cours pour le rachat de l'immobilier par l'entreprise LABRUX. Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer les documents nécessaires à la cession.

### Maison de santé Pluridisciplinaires du Pays Blancois :

Suite à l'engagement de 20 professionnels de santé à intégrer la future maison de santé pluridisciplinaires et la rédaction d'un projet médical et professionnel, le conseil communautaire :

- Approuve le plan de financement

Dépenses	Montant H.T	Recettes	Montant H.T	%
Travaux	1 608 000,00 €	REGION	484 860,00 €	25,00%
Acquisition (propriétaire)	0,00 €	ETAT	484 860,00 €	25,00%
Frais de maîtrise d'œuvre	144 720,00 €	Emprunt	969 720,00 €	50,00%
Frais de maîtrise d'ouvrage	186 720,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>1 939 440,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 939 440,00 €</b>	<b>100,00%</b>

- Autorise le Président à solliciter une subvention C.P.E.R et une subvention C.R.S.T
- Lance une consultation afin de retenir la maîtrise d'œuvre de l'opération

### Projet acquisition bâtiment industriel – Z.I Daubourgs – Le Blanc :

La Communauté de Communes Brenne Val de Creuse a été sollicitée par Mr PERROCHON et Mr VERGER afin d'acquérir un bâtiment industriel (400 m<sup>2</sup>) situé sur la ZI des Daubourgs.

Leur projet est de scinder le bâtiment en 2 parties :

- Une partie armurerie
- Une partie vente matériel d'article de pêche (activité existante sur la ZI des Groges au Blanc)

Sur proposition de la commission développement économique, le Conseil Communautaire décide de créer un budget annexe pour ce projet et approuve le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant H.T	Recettes	Montant H.T	%
Acquisition	145 000,00 €	Emprunt	147 500,00 €	100,00%
Frais de notaire	2 500,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>147 500,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>147 500,00 €</b>	<b>100,00%</b>

### Rédaction contrat de location :

Au vu de l'évolution de la réglementation des différents contrats de location (bail dérogatoire, bail commercial, bail professionnel ...), le conseil communautaire accepte d'avoir recours à un avocat spécialisé afin de rédiger une trame par type de contrat de location (8 contrats de location sont en cours et 25 seront à signer prochainement).

### Vente atelier Fish Brenne – Les Ages – Le Blanc :

Le Conseil Communautaire accepte la levée d'option d'achat de l'atelier des Ages (Le Blanc) à l'entreprise Fish Brenne au 01/07/2015 pour un montant total de 38 025,40 €.

### Hôtel d'entreprises – Z.I des Groges – Le Blanc :

Suite à la réalisation d'une consultation en procédure adaptée, le Conseil Communautaire retient l'offre des cocontractants conjoints AD4 Architecte et Maison en Brenne afin d'assurer la mission de maîtrise d'œuvre de l'opération et approuve le plan de financement de l'opération :

Dépenses	Montant H.T	Recettes	Montant H.T	%
Travaux	985 621,23 €	C.R.S.T	270 000,00 €	20,47%
Acquisition	170 000,00 €	D.E.T.R 2014	254 837,20 €	19,32%
Frais de maîtrise d'œuvre	64 065,38 €	Emprunt	794 349,41 €	60,22%
Frais de maîtrise d'ouvrage	99 500,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>1 319 186,61 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 319 186,61 €</b>	<b>100,00%</b>

## QUESTIONS DIVERSES

Lecture Publique : Le Conseil Communautaire accepte de signer une convention avec le centre hospitalier du Blanc pour lui mettre à disposition un fonds documentaire. Une opération identique pourrait être menée avec la MAS de Lureuil.

Modification d'un temps de travail : Le Conseil Communautaire décide de modifier une durée de temps de travail, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015, en la passant de 13h75 à 20h75. Il décide de créer un poste d'adjoint technique à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> août 2015 pour l'intégration d'un jeune en emploi d'avenir.

Multi-accueils : Il n'a pas été possible de recruter une puéricultrice statutaire, aussi, le Conseil Communautaire décide-t-il de remplacer ce poste par un poste d'éducatrice de jeunes enfants à temps plein.

Multi-accueil de Thenay : Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer une convention de partenariat avec la commune de Saint-Gaultier et l'association Familles Rurales de Thenay pour la participation financière.

Ligne de trésorerie : Le Conseil Communautaire décide de recourir auprès du Crédit Agricole à une ligne de trésorerie pour un montant de 800 000 € au taux de l'Euribor 3 mois avec une marge de 1,50 % (à titre indicatif le dernier taux connu : 1,527 %).

Emprunt Réseaux Chaleur : Le Conseil Communautaire décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt de 380 000 € sur 30 ans au taux fixe de 2.39 % pour les réseaux, un emprunt de 325 000 € sur 20 ans au taux de fixe de 2.07 % pour les bâtiments et un emprunt de 550 000 € sur 15 ans au taux fixe de 1,82 % pour les chaudières.

Régularisation d'acte : En 2005, la commune de Ciron et la Communauté de Communes avaient passé une convention afin de valider un tracé de canalisation d'assainissement traversant des parcelles appartenant à la CDC. Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer un acte notarié pour régulariser cette convention.

Loyers : Le Conseil Communautaire accepte la proposition de l'OPHAC qui gère les logements sociaux d'augmenter les loyers de 0,47 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Admissions en non valeur : Budget annexe Michaud : admission en non valeur de 3 209,58 € suite à liquidation judiciaire à inscrire au 6541.

Conseil de surveillance : Suite à la demande de l'Agence Régionale de Santé, dans le cadre du renouvellement des instances, le Conseil Communautaire désigne Monsieur Claude MERIOT

PLUi : Suite à la modification des statuts de la Communauté de Communes incluant la compétence « élaboration et gestion d'un PLUi », le Conseil Communautaire décide la prescription d'un tel document. La Communauté de Communes a répondu à un appel à projets des services de l'Etat permettant d'aider certaines collectivités financièrement pour la mise en œuvre d'un tel outil. Elle a été retenue mais la procédure d'élaboration doit être décidée et actée avant le mois de juillet 2015 pour pouvoir bénéficier des 20 000 euros qui ont été attribués.

SWIN : Le Conseil Communautaire fixe les tarifs du swin comme suit : les boissons à 1,50 €, les glaces à 1,60 € et les groupes à 2 € par personne.

Thenay : Le Conseil Communautaire adopte le PLUi de la commune de Thenay.

Acquisitions et cessions : Le Conseil Communautaire donne son accord pour l'acquisition d'un nouveau tracteur, d'une débroussailleuse et d'un broyeur et pour la cession des anciens matériels.